Archives parlementaires

Adresse du district de Chalon-sur-Saone annonçant la vente de biens d'émigrés, lors de la séance du 16 prairial an II (4 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du district de Chalon-sur-Saone annonçant la vente de biens d'émigrés, lors de la séance du 16 prairial an II (4 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 312-313;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14055_t1_0312_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

même est plus riante et semble nous prodiguer ses trésors, depuis que les hommes qui l'outrageaient par un affreux système ont cessé leur métier frauduleux. L'esprit public se réchauffe de plus en plus... et chacun s'empresse de venir oublier ses erreurs au pied de l'arbre saint de la liberté... C'est à qui l'emportera par des actes de patriotisme. Oui, Citoyens représentants, nous le disons hardiment, une commune qui voudrait briller en révolution, aux dépens de la nôtre, ne réussirait pas à l'éclipser.

Quand on doit tout à sa patrie, il y aurait de l'ingratitude à rappeler les dons qu'on lui a faits, et nous serions des enfants indignes de ses bontés si nous en parlions autrement que dans le dessein de lui plaire toujours par de nouveaux sacrifices. Nous vous annonçons donc, Représentants, sans prétention que celle de voir les droits du peuple maintenus et le gouvernement républicain affermi, que notre commune est sur le point de faire partir un cavalier armé et équipé à ses frais.

Nous ne cherchons pas davantage, nous simples sans culottes, à nous distinguer par la richesse de notre offrande; le cœur l'a déterminée et nos moyens n'ont été consultés que les derniers. Il nous a suffi de penser à nos généreux défenseurs, nous les aimons et nous serions au désespoir qu'ils fussent payés de ce dont tant d'opulents regorgent, car nous nous dépouillerions plutôt pour eux et pour la prospérité de l'état. Ainsi, ne recevez l'envoi que nous vous adressons de 4 douzaines de chemises, de 58 paires de souliers, et de 52 paires de guêtres, que comme une faible preuve du désir que nous avons de contribuer à leurs besoins. Ah, peuvent-ils nous être trop chers puisque le sang qu'ils répandent aux frontières est celui qui circule dans nos veines, et qui ne sera pas épargné s'il s'agit de les venger.

Le courage de ces braves guerriers s'allume par le caractère imposant que vous déployez Citoyens représentants, et par votre inflexible sévérité à punir les traîtres et les conspirateurs. Voilà le moment terrible où ils vont foudroyer la race impie des tyrans et leurs vils satellites. Ils vont écraser tous les monstres ligués pour nous replonger dans l'ancien esclavage et les mains de la victoire consolideront enfin le sublime édifice que les vôtres ont élevé pour le bonheur du peuple.

Vous avez mis la probité, la justice à l'ordre du jour, proclamez solennellement que sans les qualités de l'âme qui rendent l'homme estimable, il ne peut y avoir de républicanisme... Eh bien, ô représentants, vous avez porté le coup de grâce aux contre révolutionnaires qui s'industriaient à corrompre les mœurs pour le succès de leurs horribles complots. Nous détestons et surveillerons de près les intrigants et tous ceux qui sont tellement imprégnés de vices que les forfaits ne leur coûtent rien, pourvu qu'ils assouvissent leur ambition et servent leurs intérêts sous le prétexte colorié d'attachement à la chose publique.

Pleins de reconnaissance, nous vous protestons du plus ferme dévouement, et si, malgré toute apparence, le salut de la patrie se trouvait encore compromis par les manœuvres perfides de nos ennemis, nous serions bientôt rangés autour de l'enceinte où siègent nos sages et vertueux législateurs; nous y formerions un rempart de nos corps et nous péririons avec la liberté... si jamais les français devaient la perdre...

Vive la République ! Gloire immortelle aux montagnards. »

RAMEAU (*présid.*), DAMERON, ANCELOT, FOINGT, BONFILS, MOREAU, GUILLARD, NARGEOT, GAULON, BOULON [et 27 signatures illisibles].

63

L'agent national du district de Chalon-sur-Saone (1) annonce à la Convention nationale que les citoyens de son arrondissement ont été pénétrés d'indignation contre les nouveaux attentats dirigés contre la Convention nationale, que leur joie a éclaté en apprenant qu'ils ont échoué; ils annoncent qu'il s'est formé dans ce district plusieurs ateliers par arrondissement, pour la plus prompte exploitation de salpêtre; que la commune de Châlons en a déjà fabriqué 900,744 liv., la commune de Chagny 1,416 liv, la commune de Givry 1,274 livres, la commune de Bruxy 1,212 livres, la commune de Sumeney 813 livres : total 14,464 livres de salpêtre Les cloches de toutes les communes, dit-il, sont aux fonderies pour être converties en canons. L'argenterie de toutes les églises est à la trésorerie nationale Tous les prêtres ont abjuré leur ministère d'imposture et d'hypocrisie, et le plus grand nombre est marié. Les ci-devant églises ont été érigées en temples de la raison.

La vente des biens des émigrés se fait avec activité et succès; il s'en est vendu jusqu'à ce jour pour 4,539,131 livres; l'estimation n'étoit que de 2,101,928 livres; le bénéfice est de 2,438,202 livres. Toutes les contributions sont en plein recouvrement, et dans peu elles seront entièrement acquittées.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Chalon-sur-Saône, 11 prair. II*] (3).

« Représentans du peuple français,

Vos travaux sublimes sont la pratique de toutes les vertus que vous avez mis à l'ordre du jour et dont la source est dans vos cœurs. Les hommes justes et amis de l'humanité ne peuvent considérer tout ce que vous avez fait pour maintenir la liberté, pour assurer le bonheur du peuple, la gloire et le salut de la patrie, sans être pénétrés d'admiration et de reconnaissance. C'est un tribut dont je me fais un devoir de m'acquitter envers vous en vous invitant de rester à votre poste jusqu'à ce que par la sagesse et l'énergie de vos mœurs, vous ayez terrassé tous les ennemis du peuple, et affermi le règne de l'égalité et de la liberté avec l'unité et l'indivisibilité de la République.

Vous apprendrez sans doute avec autant de satisfaction que j'en ai à vous le dire, que les citoyens de ce district aiment sincèrement la

(1) Saône et Loire.
(2) *P.V.*, XXXIX, 23. *B^in*, 25 prair. (2^e suppl^t); *J. Mont.*, n° 40.
(3) C 305, pl. 1147, p. 26.

liberté et l'égalité, qu'ils observent et respectent les lois; qu'ils ont une confiance entière dans la Convention et dans ses comités de sûreté générale et de salut public; et qu'ils ont été soulevés d'indignation en apprenant les nouveaux attentats portés à la représentation nationale, mais heureusement les projets infâmes des scélérats échoueront toujours contre la justice suprême qui protège constamment la cause du peuple.

Dans ce district, plusieurs ateliers ont été établis par arrondissement pour la plus prompte exploitation du salpêtre. Déjà il s'en est fabriqué par la commune de Chalon 9 milliers 744 livres :

— sur la commune de Chagny ..... 1416 livr.
— sur la commune de Givry ..... 1279 livr.
— sur la commune de Buxy ..... 1212 livr.
— sur la commune de Sennecey .... 813 livr.

TOTAL : 14.464 livr. de salpêtre.

J'ai fait charger et partir cette première quantité pour Paris en conséquence des ordres de la commision des armes et poudres.

Il y a dans toutes les communes des dépôts de cendres fournies par chaque citoyen pour être employées à l'importante fabrication du salpêtre.

Dans chaque canton il y a des fourneaux de charbon de bois de bourdenne et d'autres bois propres à la fabrication de la poudre. Il y en a déjà une très grande quantité propre à être employée.

Les cloches de toutes les communes sont aux fonderies pour être converties en canons.

L'argenterie de toutes les églises est à la Trésorerie nationale.

Tous les prêtres ont abjuré leur ministère d'imposture et d'hypocrisie, et le plus grand nombre est marié. Les ci devant églises ont été en conséquence érigées en temples de la raison.

La vente des biens des émigrés se fait avec activité et succès. Il s'en est vendu jusqu'à ce jour pour 4 millions, 539.131 livres. L'estimation n'était que de 2.101.928 livr. Le bénéfice est de 2 millions, 438.202 livr.

Toutes les contributions sont en plein recouvrement et dans peu elles seront entièrement acquittées.

Les réquisitions nombreuses en grains s'exécutent malgré une pénurie réelle par suite des réquisitions précédemment faites sur le district. Mais les citoyens reconnaissent trop bien leur devoir de fournir aux besoins des braves défenseurs de la patrie, et de leurs frères des autres districts et départements. Ils sont au surplus convaincus que l'on s'empressera de leur procurer des secours dès que l'on connaîtra leurs besoins.

Partout et en tout les citoyens manifestent leur attachement à la liberté et leur dévouement à la patrie en employant leur industrie pour ce qui peut être utile à la défense de la République.

Indépendamment de la fabrication du salpêtre, quelques citoyens essaient de faire de la poudre; d'autres entreprennent de fabriquer de l'acier; d'autres enfin font des affuts et des caissons.

Tel est, Citoyens représentans, l'esprit public et la situation politique de ce district. »

Je suis avec respect et fraternité. »

LESNE (*agent nat.*).

64

Les administrateurs du département de la Vienne témoignent à la Convention nationale l'horreur que leur ont inspirée les assassinats dirigés contre Robespierre et Collot-d'Herbois. Il n'est pas temps encore, disent-ils, de descendre au Panthéon quand la tyrannie n'est pas expirée; il ne vous sera permis de rejoindre les mânes de Marat et Lepelletier qu'à cette époque mémorable où le peuple, heureux sous un gouvernement libre, oubliera pour jamais qu'il fut esclave.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*s.l.n.d.*] (2).

« Législateurs,

Le peuple français vient d'être assassiné dans la personne de ses représentans, le bras qui dirigea les coups sur Robespierre et Collot était armé par la tyrannie et devait atteindre la République entière.

Législateurs, tous les hommes libres ont frémi d'indignation au récit d'un pareil attentat; un cri général s'est élevé et s'étend encore, vengeance au peuple des crimes des tyrans. Un monstre barbare va rentrer dans le néant dont il n'eut jamais dû sortir. Bientôt il ne restera plus de l'Amiral que l'horreur qu'il inspire; mais, Législateurs, ces évènemens sinistres peuvent se succéder, un crêpe funèbre peut à chaque instant couvrir la terre de la liberté; le crime qui veille peut tuer la vertu qui se confie. Au nom de la patrie dont vous tenez les destinées du peuple, dont vous consacrez le bonheur, de la postérité dont vous fixez le sort, sortez, Législateurs, de cette sécurité qui vous livre aux assassins, veillez sur des jours qui ne vous appartiennent pas. Il n'est pas temps encore de descendre au Panthéon quand la tyrannie n'est pas expirée; il ne vous sera permis de rejoindre les mânes de Marat et Lepelletier qu'à cette époque mémorable où le peuple heureux sous un gouvernement libre oubliera pour jamais qu'il fut esclave. »

PERCHER (*présid.*), DARDILLAC, LAVERGNE, MOREAU, VAUGELADE, GÉRAUD, BERNAZERIS, PIORRY [et 1 signature illisible].

65

La société populaire, les officiers municipaux et le comité de surveillance de la commune de Vendeuvre (3), présentent à la Convention nationale l'offrande de 118 chemises et 75 linceuls, et d'une somme de 12 liv. en assignats, qu'ils vont faire passer au district de Poitiers. Ils expriment toute l'indignation que leur ont causée les assassinats tramés contre Robespierre et Collot-d'Herbois. Que les têtes des coupables tombent, disent-ils, sous le glaive

(1) *P.V.*, XXXIX, 24. *M.U.*, XL, 264; *B^in*, 19 prair.
(2) C 305, pl. 1147, p. 25.
(3) Vienne.